

**Sujet :** [INTERNET] Photovoltaïque dans le Morvan

**De :** sylvie R

**Date :** 15/10/2022 19:29

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Monsieur le Préfet

Depuis peu, les panneaux photovoltaïques envahissent la Nièvre à grande vitesse. Je sais que nous avons besoin en urgence d'énergie alternative aux énergies fossiles, mais je suis effrayée de la façon dont ça se passe : sans concertation, en "achetant" les paysans (d'autant plus facilement qu'ils sont souvent dans le besoin ) et sans aucun souci des conséquences sur l'environnement.

Que se passe t-il si une l'entreprise fait faillite ? On a déjà, du côté de St Pierre le Moûtier, des exemples de chantiers où des panneaux cassés et éventrés sont laissés à l'abandon dans un pré. Il est clair que ces entreprises ne cherchent qu'à faire du profit !

Pourquoi ne pas installer ces panneaux sur des terrains qui ne servent pas au pâturage ?

Cette exploitation me semble brutale et ...si facile à détruire en cas de guerre !

S R



Sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)